

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-83/SG/CG portant fermeture administratif d'une boulangerie.

n° 75-83/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

22 janvier 1975

Numéro JO

n° 4 du 25/02/1975

Date du numéro

25 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Le boulangerie de france isse au quartier 5, avenue 26, R. 23 Djibouti, tenue par M. Serre, sera fermée pendant une dure de dix jours 4 compter de la date de notification du présent arrêté.